



ASSOCIATION

Mémoire et Avenir - Chapelle Française de Soest

37 rue de Chézy
92200 NEUILLY-SUR-SEINE
www.memoireetavenir.fr

ASSEMBLEE GÉNÉRALE ORDINAIRE

24 mars 2007

PROCES-VERBAL

PARTICIPATION

Membres présents :

Messieurs : Bonnerot, de Chateaufieux, Deuley, Gordien, Goué, Guérin, Grapin, Grzybowski, Jacheet, Lescot, Mouly, G. Raclet, M. Raclet, Romain, Segalen, Top, Waendendries

Mesdames : Boneu, Bonnerot, Cénat, Chabot, de Chateaufieux, Dupré la Tour, Govin, Mallen, Mayer, de Montchenu, C. Raclet, Vérove, D. et M Waendendries

Mesdemoiselles : Cohn, Décoté, Lascombes, Vignolles

Invités : Madame Bories-Sawala, Monsieur Gitton

Mandaté par le GFK : Monsieur Jean-Christophe Kling

Secrétariat : Madame Dutrey

Pouvoirs reçus : 67

Note : Abréviations utilisées dans le présent document :

Geschichtswerkstatt Französische Kapelle : GFK

Association « **Mémoire et Avenir – Chapelle française de Soest : MACS**

1. OUVERTURE DE LA REUNION

A 14h30, le Président déclare ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire de MACS. Il note que sur les 17 OFLAG qui adhèrent à MACS, 7 sont présents aujourd'hui, proportion en progrès et donc très encourageante.

Il souhaite la bienvenue à tous les participants. Il salue M. Jean-Christophe Kling, représentant notre partenaire allemand, le GFK ; Mme Helga Bories-Sawala, professeur d'Histoire à l'Université de Brême ; M. Jacques Mouly qui, dans le cadre du poste qu'il occupait au sein du Ministère, a soutenu l'activité de l'Association depuis 2003 et, notamment, lors de la cérémonie commémorative à Soest en 2005 ; M. Renaud Ségalen, représentant le CELAC 92 et la Maison des Associations de Neuilly, qui a beaucoup aidé Marie Mayer dans ses démarches auprès des services départementaux ; M. Bernard Gordien et M. Bernard Goué de l'Amicale de l'OFLAG XB ; M. Top ; M. Etienne Jacheet et M. Gitton, de l'Amicale de l'OFLAG IID-IIB ; M. Didier Romain lié à l'OFLAG VID ; Melle Marie Vignolles liée à l'OFLAG IVD ; M. et

Mme Waendendries, liés à l'OFLAG XVIIA ; M. Georges Grzybowski, ancien de l'ASPILAG ; Mme Anne Chabot dont le père a été prisonnier dans plusieurs OFLAG.

Le Président évoque ensuite le souvenir du Père René Sanglerat, décédé en 2006. L'assemblée s'associe à cet hommage.

Il fait part à l'Assemblée de la démission de M. Jacques Boisaubert du Conseil d'Administration qui fut très actif dans le projet d'ouvrir l'Association aux autres OFLAG. Il salue son action et lui exprime sa gratitude.

Enfin, il annonce l'ouverture du **Musée Virtuel**, réalisation exceptionnelle, qui rassemble pour la première fois un très grand nombre de documents sur la vie des officiers prisonniers dans plus de 15 OFLAG différents. Il donne la parole à Marie Mayer, maître d'œuvre du musée.

Marie Mayer se réjouit de l'aboutissement de ce projet très ambitieux ; elle remercie les donateurs d'archives pour la confiance qu'ils lui ont témoignée. Plus de 350 documents et témoignages enrichissent actuellement le musée, en perpétuelle évolution : de nouvelles archives sont toujours bienvenues. A noter que l'OFLAG IID-IIB n'est pas représenté dans ce musée, car l'Amicale de cet OFLAG est en train de constituer un musée virtuel spécifique qui sera mis en lien dès que possible avec celui de MACS.

Ce musée, puissant « levier médiatique », est destiné à devenir un véritable outil pour la jeunesse ; il fera l'objet d'annonces médiatiques, prochainement pour commencer dans les « Chemins de la Mémoire » et dans le journal de la Fondation Maginot.

Le Président reprend la parole pour signaler à M. Kling que toutes les légendes du musée sont actuellement en français, mais que dès le mois d'avril les thèmes et les titres seront traduits en allemand.

2. CHOIX D'UNE ORIENTATION POUR L'ACTIVITE A VENIR DE L'ASSOCIATION

Le Président cite l'Ordre du Jour

« À la suite de la commémoration solennelle célébrée le 21 octobre 2006 aux Invalides, et compte tenu de la conjoncture nationale actuelle ainsi que des moyens dont nous disposons, l'activité de notre association peut désormais s'orienter *vers deux objectifs distincts* » :

A - Considérant que la reconnaissance officielle par le Gouvernement français de la place particulière due aux OFLAG dans la Mémoire gardée des événements de 1940-1945 marque une étape qui est aussi un aboutissement de l'action que nous avons menée depuis plus de 60 ans, *notre objectif se limite maintenant à maintenir les liens qui nous unissent autour de l'entretien et du développement du Musée virtuel qui vient d'être mis en ligne, tout en conservant bien sûr des relations amicales avec le GFK mais sans interférer dans la réalisation de son projet.* »

B – Nous poursuivons notre objectif statutaire :

- nous conservons une activité nationale telle qu'elle est décrite en A,
- nous consolidons nos liens avec GFK afin que l'origine culturelle française de la Chapelle ne soit pas oubliée et notamment que lui soit redonnée sa dédicace originelle.
- prenant acte du droit d'occupation du Block 3 (anciennement Bloc 1) récemment reconnu au GFK par l'administration allemande, nous entreprenons la réalisation de la deuxième phase de notre projet statutaire « Mémoire ET Avenir » en liaison avec le GFK, avec l'appui de l'OFAJ et la participation d'organisations françaises de jeunesse, afin de créer autour du Lieu de Mémoire de Soest un centre de rencontre et d'étude pour les jeunes, allemands et français.
- en souvenir des liens tissés depuis 1940 entre l'Armée Belge et l'OFLAG VI A, nous prenons contact avec les organisations d'anciens prisonniers belges pour les associer à notre action et confirmer sa dimension européenne.

Le Président demande à l'Assemblée de se prononcer sur le choix entre ces deux objectifs.

A l'unanimité, l'Assemblée se prononce pour l'objectif B I

Le Président annonce alors qu'il vient d'effectuer une visite à Soest, en compagnie de Jacqueline Décoté et de Christiane Lascombes. A cette occasion, des informations de nature à modifier à court terme les perspectives de coopération avec le GFK qui sont à l'arrière plan de la formulation de l'objectif B ont été recueillies. Il invite Jacqueline Décoté à rendre compte de cette visite.

Jacqueline Décoté déclare que la délégation française a été accueillie dans une ambiance très amicale. La rencontre s'est déroulée en trois phases :

- *visite de la chapelle et de la caserne* : d'importants travaux de restauration sont nécessaires ; leur évaluation est assurée par une jeune stagiaire déléguée par l'université de Cologne ; les conclusions de ces travaux préparatoires seront consignés dans une thèse qui sera soutenue en juin 2007 : un devis des travaux sera alors présenté.
Un étage de la caserne a été repeint en 2005 et deux salles de musée ont été ouvertes, consacrées aux Silésiens recueillis à Soest en 1945 après l'annexion de la Silésie par la Pologne.
- *réunion de travail avec des membres du GFK sou la présidence de Mme B. Köster, présidente*
Madame Köster demande la liste complète du comité de pilotage créé en 2004 (cf PV de l'Assemblée Générale 2004), et déclare souhaiter clarifier certains points relatifs à la coopération entre MACS et GFK.

Le Général Guérin annonce que l'association française « Le Souvenir Français » a décidé d'accorder une subvention de 5000 euros pour la restauration de la Chapelle.

Il déclare aussi que MACS a besoin de connaître la situation juridique exacte de la Chapelle et de la caserne. La journée du 21 octobre 2006 a officialisé la reconnaissance de MACS par le gouvernement français : reconnaissance qui a conféré à l'Association une dimension nationale. Il serait évidemment souhaitable que GFK soit reconnu au même niveau et que la coopération des deux associations permette effectivement d'atteindre l'objectif du Projet « Mémoire et Avenir ».

- *Autres points abordés* :
Les Sanctuaires de Lourdes, et la famille Franque ont demandé d'adhérer à GFK.

Des pourparlers sont en cours avec les Editions du Cerf pour la publication en français du « Livre Rouge » consacré à la Chapelle Française.

Mme Köster demande si MACS peut fournir de la documentation à GFK : il lui est répondu que tous les documents dont dispose l'association sont téléchargeables à partir du musée virtuel

Droit d'occupation du site par GFK : la caserne appartient à l'Etat fédéral. GFK est locataire depuis 2 ans, le loyer est payé au Trésor Public de Trêves ; il s'agit d'un bail précaire avec un délai d'éviction de 2 semaines. La caserne est actuellement sous la protection des monuments historiques allemands (Denkmalschutz). A noter que GFK loue seulement 3 étages du bloc III pour un loyer annuel de 160 €.

Le GFK compte 70 membres, le montant de la cotisation est inférieur à celui de MACS, la situation financière est donc à risques car les rentrées ne couvrent pas les charges.

Le Statut liturgique de la chapelle : il reste confus (consécration et dédicace ?)..

- *Rencontre avec deux journalistes* : le Général Guérin, répondant aux questions de deux journalistes locaux, a expliqué les objectifs que le GFK et MACS poursuivent en commun.

Le Président remercie Jacqueline Décoté de son exposé et donne la parole à Jean-Christophe Kling.

M. Kling traduit pour l'Assemblée l'article paru dans le Wesphalien Post du 10 mars 2007 sur l'entretien avec le Général Guérin. (voir annexe)

Le Président observe que GFK dispose de peu de moyens financiers et que sa situation est précaire. Il ne dispose pas à l'évidence de soutien local, régional et national sérieux. Dans l'immédiat, il constate que la poursuite de l'objectif B n'est concevable que si GFK acquiert une dimension nationale et les moyens financiers correspondants. Il propose alors de surseoir à la

poursuite de l'objectif B tel qu'il est formulé dans l'Ordre du Jour et propose à l'Assemblée de recommander que dans l'immédiat un effort soit fait pour soutenir l'action du GFK en Allemagne.

M. Didier Romain prend la parole pour une estimation des coûts des travaux, qu'il décompose en 3 parties distinctes :

- la réfection du toit : 100 000 €
- la restauration des peintures
- l'installation du musée de la captivité des officiers français.

Il estime que des subventions peuvent provenir de différentes sources : l'Allemagne, l'Europe, l'Unesco, etc ...

Le Président le remercie de son intervention qui conforte sa propre opinion.

Mme Helga Bories-Sawala précise que la classification « Denkmalschutz » n'offre pas une grande protection. Les bâtiments ne peuvent pas subir de modification de la part du propriétaire sans l'avis des autorités, mais ils ne sont pas protégés contre les dégradations naturelles, et aucun fonds n'est alloué à cet effet.

En conclusion, le Président propose de continuer les efforts entrepris en faveur de notre partenaire allemand GFK.

L'Assemblée approuve à l'unanimité cet objectif.

M. Grzybowski résume en trois points la situation de MACS :

- aspect attendrissant : souvenirs de papa...
- aspect artistique : fresques
- carrefour pour la jeunesse, rencontres : pourquoi les Allemands ne feraient-ils pas de Soest un nouveau « Taizé » ?

L'assemblée applaudit vivement cette intervention.

Le Président rappelle que ces divers points apparaissent dans les statuts. La notion « d'avenir » est effectivement cruciale. Il remercie M. Grzybowski de son intervention.

3. RAPPEL DES ACTIONS MENEES EN 2006

La parole est à présent au Secrétaire Général Marie Mayer, qui rappelle les actions effectuées :

- appels à témoins pour la collecte de documents pour le musée virtuel
- passage d'annonces dans la presse juive (L'Arche, La Tribune Juive), pour contacter des officiers juifs ; quelques réponses lui sont déjà parvenues : réception d'ouvrages publiés par des enfants de prisonniers, rencontre avec le Grand Rabbin de Colmar, ancien prisonnier, plusieurs rendez-vous avec d'anciens prisonniers ou leurs familles
- contacts avec : le Souvenir Français (conclu par un don de 5000€ à GFK), la Fédération Nationale André Maginot, l'Ordre National du Mérite qui s'occupe beaucoup des jeunes
- adhésion de MASC au CELAC 92 : M. Segalen confirme que MACS en sera « membre-associé »
- mise à jour du listing.

Michel Raclet annonce que l'OFLAG XB vient d'adhérer à MACS en tant que personne morale. Il en remercie M. Bernard Gordien, son Président, qui se déclare très heureux de cette adhésion. L'association de l'OFLAG XB a été créée en 1946, elle a compté jusqu'à 140 membres, et une soixantaine actuellement. L'OFLAG X B a été bombardé par erreur par les Alliés et de lourdes pertes ont été infligées au groupe des prisonniers. Cet événement donne lieu à une commémoration annuelle à la Cathédrale des Invalides.

Marie Mayer évoque la journée du 21 octobre 2006, qui réunissait pour la première fois plusieurs OFLAG. Cette journée mémorable débuta par une cérémonie aux Invalides en présence de la représentante du Ministre Délégué aux Anciens Combattants, du ministre plénipotentiaire de l'Ambassade d'Allemagne, du Professeur Miard-Delacroix, de Mme Barbara Köster La messe fut suivie de la projection du film « Sous le manteau », du témoignage de deux anciens prisonniers, d'une conférence du Professeur Miard-Delacroix, et des allocutions des diverses personnalités. Cette journée

des OFLAG se termina par un buffet au cours duquel les participants purent examiner les archives exposées sur les murs de la salle.

Une plaquette commémorative a été réalisée et, à la fin de l'Assemblée Générale, sera mise à la disposition de chacun contre participation aux frais.

M. Jacheet prend la parole au nom de l'OFLAG IID-IIB dont il relate l'historique. En 1940, il s'agissait de deux camps situés en Poméranie : des officiers polonais étaient prisonniers à l'OFLAG IIB, et des officiers français à l'OFLAG IID. En mars 1942, après une série d'évasions au IID, les Allemands décident d'inverser ces deux camps, d'où cette dénomination particulière IIB-IID.

Le Président remercie vivement M. Jacheet de son intervention.

4. COMPTES DE L'ANNEE 2006

Le Trésorier Michel Raclet commente le compte de résultat. :

- les recettes dues aux cotisations et dons sont en hausse par rapport à 2005, essentiellement du fait de l'augmentation du montant des cotisations
- le ministère a alloué une subvention de 10 000 €
- le produit de la vente de livres et de cartes de vœux est marginale.
- le poste « travaux » est important : création du site internet et du musée virtuel
- journée du 21/10/06 : bilan négatif, le déficit est de 347 €

En conclusion, cet exercice est bénéficiaire de 9795,15 €, mais il serait négatif sans la subvention.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité les comptes qui lui sont présentés et donne quitus au Trésorier.

- Perspectives de recettes : le Trésorier remercie les membres qui ont cotisé au-delà de la cotisation de base. Il signale que les nouvelles adhésions proviennent pour la plupart d'autres OFLAG que le VIA.
- Perspectives de dépenses : elles seront définies une fois les dispositions prévues arrêtées.
- Délivrance de reçus fiscaux : le Trésorier en rappelle le principe : le reçu fiscal donne lieu à une réduction d'impôts égale à 60% du versement effectué. Ils sont établis et seront remis en main propre en fin de séance ou adressés par la poste.

5. BUDGET 2007

Le Président observe qu'en raison de la situation actuelle du GFK, il est impossible aujourd'hui de cibler les actions qui pourront être menées pour renforcer le GFK. Il suggère d'autoriser le Conseil d'Administration de prendre les initiatives qui lui paraîtront efficaces pour atteindre cet objectif, sans dépasser les crédits accordés dans le budget B.

***Sur proposition du Président, et de plusieurs participants ;
l'Assemblée approuve à l'unanimité le budget B***

6. RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Président fait part des démissions de M. Jacques Boisaubert et de Mme Pellerin.

Il annonce les candidatures de Mesdames Isabelle Boneu, Marie-Françoise Cénat, Marie Vignolles, de Messieurs Jacques Mouly, Didier Romain, Pierre Waendendries, et celles des membres sortants se représentant : Mmes Jacqueline Décoté, Christiane Lascombes, Marie Mayer, Marie de Montchenu, Anne Mallen, Mrs Nicolas Ledermann et Michel Raclet, qui ne se représente pas comme trésorier mais souhaite rester membre du CA, soit 13 candidats sur les 15 possibles.

Le Président demande aux candidats de bien réaliser que la qualité de membre du CA implique certaines responsabilités et qu'il s'agit d'un engagement de collaboration **active**. Le Président propose

également la nomination de deux nouveaux membres honoraires : Mesdames Françoise Cohn et Madeleine Décoté.

L'Assemblée Générale adopte à l'unanimité ces nominations.

Les membres du nouveau conseil d'administration sont invités à se réunir après la séance pour l'élection de son bureau.

Marcel Guérin fait part de sa décision de démissionner de son poste de président de MACS.

Marie Mayer propose que lui soit décerné le titre de Président d'Honneur.

L'Assemblée décide de conférer au Général Guérin le titre de Président d'Honneur de MACS.

7. ORGANISATION DE LA JOURNEE 2007 DES OFLAG

Date proposée : **samedi 20 octobre 2007**. Le Président demande que l'organisation de cette journée soit très rapidement prise en charge. Quel lieu pour la messe commémorative ? Pourquoi pas les Invalides comme en 2006 ? Il envisage également la possibilité de requérir la participation du nouveau ministre des anciens combattants... Autres lieux prestigieux possibles : le Val de Grâce, Vincennes... Le dossier sera à présenter le moment venu au nouveau ministre...

M. Mouly déclare qu'il se charge des prospections nécessaires et le Président le remercie de son aide.

8. QUESTIONS DIVERSES

- La demande d'adhésion des sanctuaires de Lourdes et de la famille Franque à GFK est transmise à Jean-Christophe Kling.
- Archives Nationales : Marcel Guérin et Jacqueline Décoté se sont rendus aux Archives Nationales pour consulter les archives qui y ont été déposées au nom de l'Association des anciens prisonniers de l'OFLAG VI A. M. Romain souhaite savoir s'il existe un listing des officiers prisonniers ; M. Mouly estime qu'il n'y a guère de probabilité pour qu'un tel listing existe mais qu'il convient quand même de se renseigner auprès des Services Historiques de la Défense à Vincennes ou aux Archives du Ministère des Anciens Combattants à Caen. M. Jacheet déclare qu'il va prochainement disposer de la liste des prisonniers de l'OFLAG IIB-IIID.
- **Plaquette commémorative de la journée du 21 octobre 2006** : elle est disponible auprès de Marie Mayer moyennant participation aux frais (6 timbres à 0,54 € pour un exemplaire, 1 carnet de 12 timbres pour 2 exemplaires, etc...) : lui adresser commande et paiement correspondant. La ou les plaquettes seront envoyées par la poste.
- Rappel du prix des cartes de vœux : 2 € l'une, 10 € les 7, 20 € les 15.
- Marie Vignolles annonce qu'elle a préparé des **cartes d'adhérents** et qu'elle les tient à disposition (envoi sur demande à M. Vignolles, 55 boulevard de Charonne 75011-Paris, ou par email : marie.vignolles@orange.fr).

9. CLOTURE DE LA REUNION

Le Président remercie les participants de leur participation active et chaleureuse.

Il lève la séance à 17h 30.